

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Emploi et relations employeur/employé

Les principaux enjeux concernant notre politique de l'emploi s'articulent autour de notre image vis à vis de nos souscripteurs, de nos valeurs et des aspects juridiques (respect de la réglementation). En termes de recrutements, nous passons par des cabinets avec qui nous définissons le profil recherché. Le cabinet se charge ensuite de faire une pré-sélection avant de nous présenter les candidats susceptibles de nous correspondre. Les candidats sélectionnés sont vus par l'équipe dirigeante, par les directeurs d'investissement mais également par des fonctions support (Secrétaire général, RH, Direction financière, etc.). Nous attachons beaucoup d'importance à l'égalité des traitements de salaire, nous appliquons la même rémunération aux hommes et aux femmes à poste égal. Le personnel entrant se voit remettre un dossier "nouvel arrivant" qui comporte : le statut du personnel, le règlement intérieur et sa charte informatique, le code de déontologie, l'accord d'intéressement, l'accord AORTT, le Plan d'Epargne Entreprise, le PERCO.

Indicateurs :

Qualium Investissement compte 36 salariés : 22 hommes au statut de cadre, 9 femmes au statut de cadre et 5 femmes au statut de non-cadre.

Main d'œuvre interne	36 salariés, Directeur d'investissements, Chargés d'affaires, Juriste, Comptable, Middle Office, Contrôle interne, RH, Informatique, Assistante, 22 hommes/14 femmes - La moyenne d'âge est de 40 ans,
Main d'œuvre externe	17 opérationnels et 19 fonctions supports
Précarité	36 salariés en CDI
	86% des salariés sont à temps plein
Recrutements	2 embauches en 2011, 1 fonction opérationnelle + 1 fonction support
	2 embauches 1 contrôleur financier (30 ans) et 1 chargée d'affaires (29 ans); statuts Cadres
Main d'œuvre handicapée	0 handicapés dans nos effectifs, prévoyons 1 embauche d'un salarié handicapé

Conditions de travail et protection sociale

Nous sommes conscients que les conditions de travail ont un impact sur les salariés. La fidélisation des équipes est fondamentale dans notre métier. Notre environnement de travail repose donc sur de bonnes conditions de travail s'articulant autour : d'un bon climat social notamment avec les IRP, des aménagements de temps de travail, des entretiens individuels de fin d'année, l'accès à la formation professionnelle, l'accès au plan d'épargne d'entreprise avec abondement de l'employeur, les primes d'objectif versées en fin d'année, l'accès au compte épargne temps et le versement de l'intéressement.

La durée de travail de référence au sein de la société est de 38h par semaine réparties sur 5 jours ouvrés par semaine, 25 jours de congés par an, 14 jours de RTT et 3 jours "Président".

Au sein de la société nous distinguons 3 catégories de Cadre : les cadres dirigeant, les cadres dont le temps de travail n'est pas soumis au décompte horaire (forfait annuel avec référence à un nombre de jours travaillés - 211 j) et les cadres dont l'horaire peut être prédéterminé (référence à un forfait horaire).

Qualium Investissement a souscrit auprès d'un organisme un contrat d'adhésion prévoyant des garanties et prestations en matière de prévoyance et frais de soins de santé. Les salariés bénéficient de tickets restaurants et d'un RIE, de l'accès à un service médical sur demande individuelle (campagne de vaccination contre la grippe).

Indicateurs :

Salaires	importance des primes et intéressement en % du salaire brut	En moyenne les primes versées peuvent représentées jusqu'à 26% du salaire de base / L'intéressement peut atteindre jusqu'à 15 % du net fiscal du salarié selon l'atteinte des objectifs
Temps de travail	nombre moyen en heure par semaine par catégorie	38 h par semaine
Heures supplémentaires	% des heures supplémentaires récupérées ou placées sur un compte épargne temps	Les heures supplémentaires sont rémunérées pour le personnel non-cadre
	% des salariés ayant accès à un compte épargne temps	100%
Temps de transport	temps moyen en minutes par jour de travail	le temps de trajet des salariés est estimé à environ 40/45 minutes
Aménagement du temps de travail	% des salariés ayant accès à un programme d'aménagement du temps de travail par type (télétravail, travail à domicile, etc.)	5 salariés à temps partiel avec des horaires aménagés pour certains
Comité d'entreprise	% des salariés ayant accès à un CE	100% des salariés

Dialogue social

Au sein de Qualium, les sujets relatifs aux actions sociales et culturelles, aux conditions de travail, etc, sont traités par la Direction du personnel, le comité d'entreprise et l'intermédiaire d'un salarié syndiqué.